Premières Assises Nationales des insectes pollinisateurs en ville

Capitale Française de la Biodiversité 2018

Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Besançon ; Direction des espaces verts, sportifs et forestiers
Services de la collectivité associés : Direction de la communication ; Direction parc auto logistique ; Direction de prévention des risques urbains
Budget : 29 300 €
Partenaires financiers : 6 000 € (Région de Bourgogne-Franche-Comté) ; 2 000 € (Agglomération du Grand Besançon)
Partenaires techniques : Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) ; Conservatoire Botanique National de Franche Comte - Observatoire régional des Invertébrés ; Conservatoire des espaces naturels de Franche Comté ; Ligue de protection des oiseaux de Franche comté ; Syndicat Apicole du Doubs ; association Arthropologia ; Muséum Nationale d'Histoire naturels (MNHN) ; Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) ; France nature Environnement DOUBS ; l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale UMR IMBE Université Aix Marseille
Date de début du projet : 01/03/2018
Date de fin prévue : 31/10/2018



OBJECTIFS
La ville de Besançon s'est engagée activement en faveur des pollinisateurs. Son action s'articule autour de quatre axes :

- l'acquisition de connaissances sur les insectes pollinisateurs en milieux urbains ;
- l'évolution des modes de gestion des espaces verts et de nature qu'ils soient publics ou privés ;
- le renforcement des collaborations entre les différents acteurs et citoyens en matière de biodiversité, faisant du territoire bisontin un terrain d'expérimentation et d'émulation ;

- l’organisation des « 1res assises nationales consacrées aux insectes pollinisateurs urbains » composées : d’un colloque scientifique et technique les 28 et 29 juin et d’une journée pour le grand public programmée le 30 juin 2018.

Tout au long de l’année, d’autres actions liées à la thématique des insectes pollinisateurs ont rythmé la vie de la cité : conférences, animations pédagogiques, plantations collectives… Chaque bisontin a été invité à s’approprier la question des pollinisateurs en ville et à adopter les regards, comportements et modes de gestion les plus appropriés.

MESURES MISES EN ŒUVRE
En 2018, la Direction des espaces verts décline ce programme avec :

- une dynamique d’acquisition de connaissances qui s’appuie sur une première étude de terrain destinée à caractériser l’entomofaune pollinisatrice des espaces verts de la ville. Une base de donnée naturalise communale est par ailleurs constituée pour capitaliser, à l’échelle de la parcelle, les connaissances acquises. Un outil numérique permettant à chacun, jardiniers et habitants, de contribuer à la capitalisation de données naturalistes est par ailleurs en cours d’élaboration ;
- la programmation sur toute l’année 2018 d’actions liées à la thématique des insectes pollinisateurs qui rythment la vie de la cité : conférences, animations pédagogiques, plantations collectives…
- la mise en œuvre d’une gestion spécifique sur l’ensemble des 200 ha de parcs, jardin et espaces d’accompagnement urbains où les initiatives se multiplient pour favoriser la présence des insectes pollinisateurs : installations favorables aux insectes réalisées avec les enfants, semis et plantations de plantes indigènes et mellifères…

L’organisation des premières assises nationales des insectes pollinisateurs en ville du 28 au 30 juin 2018 a marqué le point d’orgue de cette dynamique. Elles se composaient :

- d’un colloque technique de deux jours à rayonnement national. Le programme a été construit avec les partenaires techniques, locaux et nationaux (Plante et Cité, OPIE, MNHN…). Les nombreux intervenants ont abordé les thématiques suivantes : « Pollinisateurs sauvages : qui sont-ils et quelles sont leurs relations aux plantes ? » ; « Les services éco-systémiques rendus au quotidien » ; « Quelle place pour l’apiculture en ville et à quelle dose ? » ; « Évolution du climat : quels changements pour l’équilibre flore/insecte dans la ville de demain ? » ; « Gestion des espaces de nature urbaine : prendre en compte les pollinisateurs dans les trames et continuités écologiques » ; « Connaissance, inventaires et suivi des espèces pollinisatrices en ville ».
- d’une présentation sur le terrain des actions conduites à Besançon au profit des insectes pollinisateurs pour clôturer le colloque. En outre, une journée d’animation et de découverte pour le grand public s’est déroulée le samedi 30 juin 2018 afin d’associer l’ensemble des acteurs locaux mobilisés sur le territoire.

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ
Les agents de la ville de Besançon, en charge de la gestion des espaces verts et de nature en ville, sont nourris par la démarche conduite pour faire évoluer leurs pratiques quotidiennes vers une plus grande prise en compte des enjeux liés à la biodiversité en milieux urbain.

Les initiatives favorables aux insectes pollinisateurs dans les espaces publiques sont valorisées et citées en exemple.

À une échelle locale et nationale, l’ensemble des acteurs de la biodiversité urbaine a pu s’enrichir des connaissances scientifiques et techniques apportées par les chercheurs universitaires, naturalistes, et gestionnaires lors des deux journées de colloque.

En matière d’apiculture en milieu urbain, la collectivité a pu s’appuyer sur des connaissances riches et partagées pour favoriser les bonnes pratiques en lien avec les apiculteurs professionnels et amateurs de la place. Lors de la journée d’animation publique du 30 juin, l’ensemble des associations et organisations qui se mobilisent au quotidien sur le territoire ont bénéficié d’un cadre favorable pour présenter leurs actions et les promouvoir auprès du grand public.

Les habitants du grand Besançon ont vu les insectes mis à l’honneur dans leur cité par le biais de la campagne de communication conduite à l’occasion de cet événement. Cela rend d’avantage légitime la spontanéité de la nature en ville au profit de tous.

Coordonnées

Besançon
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Samuel LELIEVRE, directeur des Espaces verts, sportifs et forestiers.
secretariat-direction-espaces-verts@besancon.fr
03 81 41 53 14